

MANUEL
du Traitement

MANUEL du Traitement

Ce Manuel est un document de service qui reflète le partage d'expérience des AA au Bureau des Services généraux. Les manuels sont compilés à partir de l'expérience pratique des membres des AA dans divers domaines de service. Ils reflètent aussi l'orientation trouvée dans les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux (É.-U. et Canada)

Copyright © 1999 par
Alcoholics Anonymous World Services, Inc.
Grand Central Station, Box 459, New York, NY 10163

www.aa.org

Table des matières

Introduction	3
Pourquoi les membres des AA transmettent le message dans les établissements de traitement et les cliniques externes	3
La formation d'un Comité de traitement	4
Activités suggérées pour les Comités de traitement	7
Travailler dans l'esprit des Traditions	8
Lignes de conduite et suggestions pour respecter les règlements dans les établissements de traitement	10
Types de réunions des AA dans les établissements de traitement	13
Autres établissements de traitement	15
Unicité de but	21
Programmes de contacts temporaires pour « favoriser le rapprochement » entre le traitement et les AA	23
Demande de contact temporaire/Favoriser le rapprochement (AA à l'intérieur)	26
Bénévoles pour contact temporaire/Favoriser le rapprochement (AA à l'extérieur)	28
Ateliers et exposés	30
Collaborer avec les comités CMP et correctionnel	33
Modèles de lettres	34
Guide des publications	38

Introduction

Ce Manuel du Comité du traitement s'adresse aux nombreux membres des AA qui transmettent le message dans les établissements de traitement et les cliniques externes. Le partage d'expérience de professionnels, de clients, de membres des AA, ainsi que des comités du Conseil et de la Conférence pour le traitement/Besoins spéciaux a servi à la préparation de ce manuel.

Le but premier d'un Comité de traitement est le même partout aux États-Unis et au Canada, transmettre le message des AA à l'alcoolique qui souffre encore. Il n'y a probablement pas meilleur endroit pour un membre des AA de trouver un alcoolique qui souffre que dans un centre de traitement ou une clinique externe. D'après le Sondage de 2014 sur les membres des AA, 32 % de nos membres ont cité un centre de traitement comme le facteur le plus probable qui les a dirigés chez les AA. La transmission du message aux alcooliques en traitement constitue un travail de base de Douzième Étape — le partage d'expérience, de force et d'espoir - que l'on donne pour mieux le conserver !

Il se peut que certains membres des AA appréhendent ce travail de 12e étape. S'ils suivent les suggestions contenues dans ce manuel et s'ils s'en tiennent aux principes de base du programme des AA, leurs efforts seront couronnés de succès et ils y trouveront leur profit. Car, pour citer le chapitre sept du Gros Livre : « L'expérience démontre que rien n'immunise mieux contre l'alcool que de travailler intensivement auprès d'autres alcooliques. Cette méthode fonctionne là où d'autres sont inefficaces...Transmettez ce message à d'autres alcooliques ! Vous pouvez gagner leur confiance quand d'autres n'y parviennent pas. »

Pourquoi les membres des AA transmettent le message dans les établissements de traitement et les cliniques externes

Le mouvement des AA collabore avec les établissements de traitement depuis ses débuts en 1935. Bill W. a été lui-même traité à l'hôpital Towns de New York. Après avoir réussi à accumuler plusieurs mois d'abstinence, Bill est retourné à l'hôpital Towns pour essayer de venir en aide à d'autres alcooliques. Ainsi ont débuté les activités de Douzième Étape dans les hôpitaux.

Une fois abstinente, le Dr Bob, chirurgien à l'hôpital St.Thomas d'Akron, en Ohio, a compris la nécessité d'une aile réservée aux alcooliques et avec l'aide et la sollicitude de Sœur Ignatia, il en a formé une ; ensemble, ils ont rejoint plus de 5 000 alcooliques.

L'idée de transmettre le message à d'autres alcooliques a joué un rôle essentiel dans le rétablissement et l'abstinence continue de nos deux fondateurs et des premiers membres des AA. Par la mise en pratique de ce principe, la Douzième Étape, le mouvement a grandi et le message a été transmis à travers le monde. Les membres des AA qui transmettent le message dans les établissements de traitement et les cliniques externes ne font que suivre la voie vers l'abstinence tracée par nos fondateurs. Ces membres des AA aident des clients alcooliques à se rétablir grâce au programme des AA, et à mener une vie heureuse, utile et sobre.

Depuis les trente dernières années, des régions des É.-U. et du Canada ont connu de

grands changements dans les services fournis par les établissements de traitement, qui les offraient et dans quel environnement. Certains membres de comités disent qu'ils trouvent plus de femmes et de jeunes en traitement, plus de clients avec des problèmes de drogue et de maladie mentale, et des bas-fonds plus profonds.

Certains comités se sont rendu compte que le nombre d'établissements pour patients internes avait diminué, et que le nombre d'établissements pour patients externes avait augmenté. D'autres comités ont mentionné un stage plus court en centre de traitement, une couverture d'assurance moindre, et plus de réunions des Narcomanes anonymes (ainsi que d'autres mouvements). D'autres comités ont constaté que plus d'alcooliques sont en traitement par thérapie individuelle ou de groupe. Certains membres de comités ont dit au BSG qu'ils font face à moins de compréhension quant à la différence entre le traitement et les AA, et quant à la différence entre les AA et d'autres mouvements de Douzième Étape.

D'un autre côté, certains comités de Centres de traitement disent que le cadre pour le traitement n'a pas beaucoup changé dans leur région depuis les dix ou quinze dernières années, ou que les services ont augmenté.

Chaque comité local peut rechercher quels genres de traitement existent dans leur communauté, afin de pouvoir présenter efficacement les AA aux professionnels qui travaillent dans ces établissements, et aux alcooliques qui cherchent un traitement professionnel.

La formation d'un Comité de traitement

Pour transmettre efficacement le message des AA, des membres ont formé des Comités de traitement. En plus de porter le message d'espoir de rétablissement aux alcooliques en traitement, les membres des AA qui œuvrent dans les Comités de traitement démontrent aux administrateurs et au personnel « comment le Mouvement fonctionne » et constituent un attrait pour le programme des AA. Un comité de traitement actif fournit des renseignements sur les AA et de la documentation et lignes de conduite pour former des réunions des AA dans les établissements de traitement et cliniques externes.

Ce Manuel suggère des façons de transmettre le message des AA dans les établissements de traitement, et des activités pour les Comités de traitement locaux. Puisque chaque groupe est autonome, il en va de même pour chaque région. Ainsi, chaque comité établit ses besoins pour les adapter ensuite à la structure des établissements de traitement de la région.

Les Lignes de conduite des Alcooliques anonymes sur les Comités de traitement, et les autres publications des Centres de traitement, ont été élaborées à partir de l'expérience des membres dans différentes régions. Elles ont aussi été inspirées par les Douze Traditions et par la Conférence des Services généraux des États-Unis et du Canada.

Qualités des membres du comité

Le Comité de traitement d'une région comprend habituellement un président et au moins un membre des AA du district, de l'intergroupe ou du bureau central. Ces

membres sont élus ou nommés, règle générale, pour un mandat de deux ans. Les procédures et les exigences varient d'une région à l'autre, mais pour faire partie d'un Comité de traitement, l'expérience suggère une solide abstinence, la connaissance des Traditions et une fiabilité irréprochable.

Qualités d'un président

Les membres du Comité régional élisent habituellement un président du Comité de traitement pour un mandat de deux ans. On demande normalement aux candidats d'être abstinentes depuis au moins cinq ans continus et de travailler dans les services depuis trois ans aux échelons locaux et régionaux. À certains endroits, le président du comité régional des Services généraux nomme le président du Comité de traitement et dans d'autres, il est élu par les membres de l'assemblée.

Informez les membres du comité

Une fois que vous avez mis sur pied un Comité de traitement actif dans votre région, comment allez-vous informer les membres de votre comité ? Des réunions du comité à intervalles réguliers vous aideront à informer tout le monde quant aux activités et aux tâches, en plus de vous fournir l'occasion de partager problèmes et solutions.

1. Une note transmise aux membres du comité sur la tenue d'une réunion du Comité de traitement dans un avenir rapproché contribuera à attirer plus de monde.
2. Les procès-verbaux constituent un registre important pour consigner les démarches du Comité, en plus de permettre aux nouveaux membres de connaître les décisions et les idées, prises ou abordées dans le passé.
3. Plusieurs Comités régionaux de traitement publient périodiquement un bulletin de nouvelles pour échanger des idées avec les comités de traitement des districts et des bureaux centraux/intergroupes.

Les dépenses d'un Comité de traitement

On défraie les dépenses entraînées par la transmission du message des AA dans les établissements de traitement de différentes façons, selon les régions. Il faut de l'argent pour acheter de la documentation, assumer les coûts d'impression, les frais postaux, les appels téléphoniques, les frais de déplacement et autres dépenses.

En général, les groupes des AA d'une région font des contributions à leur région, leur district, au BSG et à leur bureau central/intergroupe. Ces contributions aident à défrayer les dépenses des Comités de traitement dans les différents niveaux de service. Il est utile d'avoir un budget annuel.

À certains endroits, les groupes apportent une contribution directe aux Comités de traitement en déposant de l'argent dans un contenant prévu à cet effet lors d'une collecte supplémentaire, en plus de la collecte régulière. On demande aux membres d'y faire une contribution pour acheter des publications pour les établissements de traitement.

Collaborer avec d'autres Comités de traitement

De bonnes communications entre les Comités de traitement sont tout à fait nécessaires, non seulement à l'intérieur d'une région mais à l'intérieur de toute la structure de service. Un grand nombre de régions, d'États, de provinces et de territoires organisent des congrès, des conférences et des rassemblements en plus de leurs assemblées. Ces événements constituent l'occasion idéale pour planifier des réunions spéciales ou des ateliers pour les membres des Comités de traitement

Le représentant du traitement dans le groupe

Le représentant du traitement dans le groupe agit à titre de « messenger » auprès de son groupe, en lui fournissant des informations recueillies lors des réunions du comité, et vice versa. Le représentant informe son groupe des besoins de membres pour parler et animer des réunions dans les établissements de traitement et il fait rapport des besoins et des activités du comité.

Activités suggérées pour les Comités de traitement

Cette liste s'applique uniquement pour démarrer un comité. Suivant notre expérience, si une conscience de groupe de comité choisit un seul projet et le mène à terme, il y a un grand sentiment d'unité, d'amour et de service entre tous les membres du comité. Pour en apprendre plus, revoyez le Manuel du Comité de traitement, parlez à des membres de la région qui ont acquis une expérience et rappelez-vous que notre responsabilité première va aux Traditions des Alcooliques anonymes.

1. Étudiez le Manuel du Comité de traitement et la documentation s'y rapportant.
2. Achetez le Manuel du Comité de traitement pour tous les membres du comité.
3. Envoyez une liste des réunions dans les établissements de traitement à tous les RDR et intergroupes/bureaux centraux de la localité.
4. Invitez des personnes œuvrant aux comités Correctionnel, Collaboration avec les milieux professionnels et Information publique aux réunions du Comité de traitement.
5. Faites des exposés à trois établissements de traitement ou cliniques externes, avec un suivi de ces présentations aux quatre mois, pour accommoder le nouveau personnel.
6. Installez des présentoirs de publications pour le traitement dans les réunions des districts, de la région, dans les séminaires, congrès et autres.
7. Préparez un exposé pour les établissements de traitement locaux en vous inspirant du Manuel du Comité de traitement et de l'expérience locale, par exemple pour les hôpitaux psychiatriques, les maisons de repos, les centres non correctionnels pour jeunes, les refuges, les maisons de transition et autres lieux de traitement. L'utilisation du DVD Les Alcooliques anonymes, un espoir ou du DVD Vidéos des AA pour les jeunes, selon le cas, pourrait être utile.
8. Créez un programme de contact temporaire (Favoriser le rapprochement).
9. Prenez contact avec trois maisons de repos pour offrir des exposés sur les AA ou des réunions.
10. Prenez contact avec un hôpital psychiatrique ou plus pour leur offrir des exposés sur les AA ou des réunions.
11. Prenez contact avec un refuge pour les sans-abri ou plus pour leur offrir des exposés sur les AA ou des réunions.
12. Prenez contact avec une maison de transition ou plus pour leur offrir des exposés sur les AA ou des réunions.
13. Prenez contact avec une clinique externe de réhabilitation ou plus pour leur offrir des exposés sur les AA ou des réunions.
14. Prenez contact avec les hôpitaux ou centres d'anciens combattants pour leur offrir des exposés sur les AA ou des réunions.
15. Lutte contre l'apathie au sein du Mouvement, choisissez un vice-président et des gens intéressés pour réaliser les suggestions ci-dessus.
16. Écrivez au Bureau des Services généraux en offrant d'autres suggestions à ajouter à cette liste.

Travailler dans l'esprit des Traditions

Les Douze Traditions contiennent les principes qui guident l'action des Alcooliques anonymes. Seuls les membres portent la responsabilité de préserver l'esprit des Traditions, et, dans cette optique, si nous voulons que les AA les préservent, il importe de bien les comprendre. En outre, nous ne pouvons nous attendre à ce que des non-alcooliques connaissent nos Traditions. Par conséquent, les membres doivent bien les connaître s'ils veulent les expliquer à des professionnels.

Le Bureau des Services généraux reçoit de nombreux appels téléphoniques à propos de l'observance des Traditions par les établissements de traitement. La plupart du temps, des membres rapportent qu'un établissement de traitement a enfreint l'esprit d'une ou de plusieurs de « nos » Traditions. Le programme des AA constitue un tout pour les membres, mais pas pour des non-alcooliques. Les membres des AA sont appelés à suivre les Traditions et les membres qui possèdent une certaine expérience dans la transmission du message dans les établissements de traitement en viennent à reconnaître leur bien-fondé et peuvent les expliquer aux gestionnaires et au personnel, en leur démontrant comment ces Traditions permettent aux AA d'être plus efficaces dans leurs activités de Douzième Étape.

Il existe, parmi la documentation AA, des publications qui traitent en profondeur des Douze Traditions, par exemple *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, les brochures « La tradition des AA - son développement » et « Les Douze Traditions illustrées. » De plus, on explique dans les premières pages de la brochure « Collaboration des membres des AA » la pertinence des Traditions pour les membres qui collaborent avec les milieux professionnels. Enfin, des administrateurs d'établissements de traitement et des membres des AA qui ont transmis le message dans des établissements de traitement partagent leur expérience dans la brochure intitulée « Les AA dans les établissements de traitement. »

Il est à souligner que toutes les traditions ne s'appliquent pas directement aux activités de Douzième Étape dans les établissements de traitement. Par ailleurs, les membres appliquent parfois plusieurs Traditions en même temps lorsqu'ils transmettent le message dans les établissements de traitement, et les exemples évoqués ci-après ne sont que des situations schématisées et non des exemples d'applications pratiques des Traditions lors d'activités de Douzième Étape.

La Première Tradition signale que « le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA ». L'unité d'une réunion des AA à l'intérieur d'un centre de traitement est essentielle à la transmission du message. Le responsable du groupe transmet le message des AA plutôt qu'un programme spécifique au centre, et il doit veiller à ce que la réunion ne soit pas perturbée par quelque client que ce soit.

La Deuxième Tradition nous rappelle que « un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe » constitue l'autorité ultime dans la poursuite de notre objectif commun. Les membres des AA qui transmettent le message dans les établissements de traitement, à l'instar de tous les autres membres, ne sont que des serviteurs de confiance. Ils apprennent à laisser une Puissance supérieure diriger la réunion.

La Troisième Tradition : « Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA. » Cette Tradition est à la base de toutes les réunions des AA dans

les établissements de traitement. Les patients qui souffrent de plus d'une dépendance peuvent assister à des réunions des AA, en autant qu'ils ont un problème d'alcool. Seul le patient peut décider s'il désire ou non arrêter de boire.

La Cinquième Tradition décrit essentiellement le travail de Douzième Étape dans les établissements de traitement : « Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial : transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore ». Voilà ce que les Alcooliques anonymes font le mieux : partager leur expérience, leur force et leur espoir avec des alcooliques qui souffrent. Il n'y a pas de mission plus importante pour un membre des AA que de transmettre le message.

La Sixième Tradition : « Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier ». L'expérience nous a enseigné un simple principe : Nous collaborons, mais nous ne nous affilions pas. Nous voulons travailler avec les administrateurs et le personnel des établissements de traitement mais nous ne voulons pas être confondus avec eux par les administrateurs, les clients, le personnel ou le public. Les établissements de traitement peuvent se prévaloir de l'aide offerte par les AA ; relier publiquement le nom des AA à un centre pourrait cependant conférer une apparence d'affiliation. Par conséquent, un groupe des AA qui se réunit dans un centre de traitement ne devrait jamais porter le nom de cet établissement.

La Septième Tradition : « Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur ». Une grande partie de la réussite du mouvement et de son respect par le public est due à l'observance de cette tradition. Dans les établissements de traitement, cette tradition s'applique à un groupe des AA qui dispose d'un local gratuit. Dans ce genre de situation, le groupe peut prendre des arrangements avec l'établissement pour une forme de paiement. Toutefois, lorsqu'on invite les AA à animer une réunion réservée aux patients, on ne sollicite pas de contributions, étant donné qu'il ne s'agit pas d'un groupe des AA.

La Huitième Tradition : « Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés ». Les membres qui transmettent le message dans des établissements de traitement ne sont pas rémunérés pour leur travail de 12e Étape. Ils le font parce que cela les aide à se maintenir abstinents.

La Dixième Tradition : « Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers ; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques ». Les membres devraient toujours respecter les règlements du centre de traitement, bien qu'ils puissent être en désaccord avec ses orientations. Même si les membres peuvent être en désaccord avec les méthodes de traitement utilisées à certains endroits, ils apprennent à « se mêler de leurs affaires » et à se contenter de transmettre le message. Les membres qui se livrent à des activités de Douzième Étape dans les établissements de traitement ne devraient donc pas s'éloigner de l'objectif fondamental du mouvement.

La Onzième Tradition : « La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'à la radio et au cinéma ». Les membres des AA qui transmettent le message dans les établissements de traitement représentent le

mouvement des AA aux yeux du personnel des centres, et ils devraient se rappeler qu'ils sont un « attrait » envers le mouvement pour les clients et aussi pour tout le personnel de l'établissement.

La Douzième Tradition : « L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus de personnalités ». Le concept de la préséance des principes sur les personnalités permet aux membres qui transmettent le message dans les établissements de traitement de s'en tenir à leur but premier. « Rappelons-nous toujours que l'anonymat — ne pas s'attribuer le mérite de notre propre rétablissement ou de celui d'autres personnes — est une façon de pratiquer l'humilité ». (« Les Douze Traditions illustrées »).

Lignes de conduite et suggestions pour respecter les règlements dans les établissements de traitement

Les lignes de conduite ci-après exposées pour transmettre le message dans les établissements de traitement ont été suggérées et préparées par un Comité régional de traitement. Souvenez-vous qu'on ne peut pas s'attendre à ce que des professionnels qui ne sont pas membres des AA connaissent nos Traditions. Les membres des AA vont dans les établissements de traitement à titre d'invités. La collaboration est la clé du succès de nos activités de Douzième Étape dans ces établissements.

1. Lisez les brochures suivantes, approuvées par la Conférence des Services généraux : « La tradition des AA : son développement », « Les AA dans les établissements de traitement », « Favoriser le rapprochement », et « Collaboration des membres des AA. »
2. L'apparence extérieure est très importante. Soyez aussi propre et aussi soigné que possible.
3. Votre façon de vous comporter dans un centre importe beaucoup. Nous sommes des êtres courtois et civilisés et notre comportement doit le laisser voir. Soyez à l'heure et même cinq minutes à l'avance. Abstenez-vous de toute grossièreté quand vous êtes en groupe. Soyez polis et courtois avec les résidents et le personnel. Nous sommes leurs invités.
4. Collaborez avec l'établissement. Même si nous possédons nos propres Traditions pour nous guider, nous devons observer à la lettre les règlements de l'établissement ou de l'institution. Les raisons peuvent nous sembler obscures mais il ne nous appartient pas de les contester. Nous nous contentons de collaborer pleinement.

Certaines de ces suggestions peuvent sembler sévères, mais non sans raison. Dans nombre de cas, nous avons vu des membres travailler très fort pour établir une relation de confiance avec un établissement. Un geste maladroit de quelque sorte posé par un membre des AA peut détruire cette confiance et nous interdire de transmettre le message à cet endroit.

Lorsque nous transmettons le message dans un établissement de traitement, nous ne sommes pas seulement des ivrognes qui parlent à d'autres ivrognes. À leurs yeux, nous représentons l'ensemble du mouvement des Alcooliques anonymes. Notre apparence et notre façon d'agir et de parler sont les seules images qu'ils retiendront des AA.

Nous devons en être très conscients.

Nous savons que la méthode des AA fonctionne. Pas eux ! Donnons-leur la chance de voir, d'entendre et de parler à des gagnants !

Suggestions de choses à faire

1. Essayez si possible de projeter le DVD intitulé Les Alcooliques Anonymes : un espoir ou le DVD Vidéos des AA pour les jeunes.
2. Dites-leur comment vous vous rétablissez à l'aide du mouvement, et que ce n'est pas facile.
3. Décrivez le mouvement (en grande partie le texte du Préambule)
4. Parlez-leur de nos activités, comme les aider à faire la transition entre le traitement et les AA.
5. Faites-leur écouter des DVD du Grapevine, toujours bons à entendre.
6. Laissez des exemplaires du Grapevine, de La Viña et de La Vigne AA sur place.
7. Laissez de la documentation des AA.
8. Parlez du parrainage.
9. Parlez de l'importance d'un groupe d'attache et expliquez les réunions ouvertes et fermées.
10. La dernière, mais non la moindre : quand vous vous engagez à vous rendre dans un centre, SOYEZ-Y ! C'est très important.

À éviter

1. Recruter des clients pour l'établissement.
2. Recruter des membres.
3. Effectuer des recherches ou en parrainer.
4. Poser des diagnostics médicaux ou psychologiques, ou des pronostics de même nature.
5. Fournir des services de traitement, des services d'hospitalisation, ainsi que des traitements médicaux ou psychiatriques.
6. Offrir des services de nature spirituelle ou religieuse.
7. Se lancer dans des programmes d'éducation sur l'alcool.
8. Fournir logement, nourriture, vêtement, emplois, argent ou des services sociaux ou de bien-être.
9. Offrir des services d'orientation ou des services de counselling familial.
10. Accepter de l'argent pour services rendus ou des contributions ne provenant pas des membres ou du mouvement.

Comment entrer en contact avec le personnel d'établissements de traitement

Voici l'expérience des AA pour entrer en contact avec le personnel des établissements de traitement en ce qui concerne : (1) la tenue de réunions des AA dans l'établissement ; (2) les programmes d'information pour les professionnels ; (3) l'invitation de professionnels à des ateliers AA sur les établissements de traitement ; et (4) la tenue de discussions sur l'impact de la venue d'un trop grand nombre de clients amenés par un établissement de traitement dans une réunion d'un groupe des AA. L'expérience

collective des AA dans des comités de traitement a démontré que le contact personnel constitue la meilleure méthode.

Prise de contact avec un directeur d'établissement de traitement

Un bon moyen d'entrer en contact avec le directeur d'un établissement de traitement consiste à passer par l'intermédiaire de quelqu'un qui travaille là ou qui connaît le responsable. Ce genre de recommandation personnelle est souvent la clef qui « ouvre les portes » de l'établissement pour y tenir des réunions des AA.

On peut aussi communiquer avec le directeur d'un établissement de traitement en téléphonant pour obtenir un rendez-vous. L'appel devrait être bref et pertinent. Le président du Comité de traitement ou un membre dudit comité effectue normalement ce genre d'appel, bien que cette pratique puisse varier d'une région à l'autre. Dans certaines régions, le premier contact avec les professionnels du centre se fait par l'intermédiaire du comité de Collaboration avec les milieux professionnels (CMP). Il est important d'avoir des communications entre les comités afin que les administrateurs ne reçoivent pas deux fois des appels pour le même objet. Bien qu'il soit vraisemblable de penser que la plupart des responsables des établissements de traitement connaissent déjà l'existence des AA, il se peut qu'une brève présentation de la méthode et de la philosophie des AA soit utile au moment de l'appel. On devrait se réserver les grandes conversations pour la rencontre avec le directeur.

Si on ne peut pas rejoindre le directeur par téléphone ou par courriel, on peut toujours lui envoyer une lettre pour expliquer brièvement les raisons de notre démarche et pour demander un rendez-vous le plus rapidement possible. Peu importe la méthode d'approche, les membres des Comités de traitement estiment que les lettres et les appels les plus efficaces devraient comprendre les éléments suivants :

1. **Des renseignements sur les AA** — Citez Le Préambule des AA ou décrivez brièvement ce que sont les Alcooliques anonymes, ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire. Un envoi postal pourra inclure des brochures AA telles « Les AA dans les établissements de traitement », « Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme ? », « Les AA dans votre milieu », « Et maintenant que vais-je faire ? », ainsi que le feuillet « Renseignements sur les AA ». On pourrait aussi ajouter un exemplaire de La Vigne AA. Pour plus d'informations, voir le site Web du BSG: www.aa.org.

2. **Des renseignements sur les Traditions des AA** — Il faudrait exposer clairement nos traditions et réserver les plus longues discussions lors de la rencontre avec le directeur.

3. **Demander la collaboration de l'établissement de traitement au moment de former une réunion des AA dans l'établissement** — Mentionnez le nom d'un membre à titre de personne ressource ; donnez l'adresse postale et le numéro de téléphone du Comité de traitement, de l'intergroupe ou du bureau central. Une lettre peut indiquer que des membres des AA étrangers au centre seraient prêts à donner un coup de pouce pour tenir une réunion des AA à l'intérieur du centre.

Par expérience, il est fortement suggéré de se rappeler que les visites aux directeurs de établissements de traitement devraient être faites dans l'esprit de la Douzième Tradition — un partage d'expérience, de force et d'espoir avec des gens de profession qui participent au rétablissement d'alcooliques qui souffrent.

4. **Communication avec un administrateur d'un établissement de traitement**

concernant l'afflux d'un trop grand nombre de clients dans un groupe des AA. — On ne peut pas s'attendre à ce que les responsables des établissements de traitement connaissent la dynamique des groupes des AA, c'est-à-dire leur fonctionnement ou les Traditions qui assurent l'harmonie et l'unité prolongées au sein des groupes. Il arrive parfois que les clients d'un centre de traitement « envahissent » en grand nombre un groupe des AA, créant ainsi un « déséquilibre » nuisible au groupe, étant donné que celui-ci ne peut accueillir et accompagner autant de débutants à la fois. Dans de pareils cas, il revient au Comité de traitement de la région d'entrer en contact avec le directeur de l'établissement pour en discuter.

Comme d'habitude, un contact personnel avec le directeur, au moyen d'un appel téléphonique ou d'une lettre pour demander un rendez-vous, constitue la meilleure méthode. Si l'on s'entend bien avec le directeur, le problème se règle normalement sans trop de difficultés. Le membre des AA lui explique alors en quoi le fait d'envoyer plusieurs clients dans un groupe des AA peut nuire au groupe. Dans bien des cas, il lui proposera alors un plan de répartition des clients dans plusieurs groupes des AA du secteur, grâce à la collaboration de divers membres. On pourrait aussi lui remettre des brochures, telles que « Le groupe des AA » et « Les AA dans votre milieu », et l'encourager à bien les lire.

Rappelez-vous que les membres des AA sont responsables de l'application des Traditions et des lignes de conduite. Les professionnels qui travaillent dans le domaine de l'alcoolisme seront plus sensibles à des démarches effectuées dans un esprit de collaboration. Ils sont habituellement heureux de recevoir de l'information sur les AA lorsqu'on les aborde de cette façon

Types de réunions des AA dans les établissements de traitement

Groupes réguliers et réunions des AA dans les établissements de traitement

Il y a deux catégories de réunions qui se tiennent dans les établissements de traitement. Il y a d'abord celles d'un « groupe ordinaire des AA », qui s'autofinance et est autonome sur tous les plans qui pourrait se retrouver dans la liste des réunions des AA de la région et au BSG. Ce genre de groupe répond à la définition du groupe des AA, telle que formulée dans la version intégrale de la Troisième Tradition : « Nous devons inclure dans nos rangs tous ceux qui souffrent d'alcoolisme. Dès lors, nous ne pouvons exclure quiconque désire se rétablir. L'adhésion aux AA ne dépend d'aucune contribution monétaire ou conformité à quelque règle que ce soit. Dès que deux ou trois alcooliques se rassemblent en vue de leur sobriété, ils peuvent se considérer comme un groupe des AA, pourvu qu'ils ne se reconnaissent alors aucune affiliation avec des organismes extérieurs ».

L'autre catégorie de réunion à avoir lieu dans les établissements de traitement se nomme une « réunion des AA dans un établissement de traitement ». Ces réunions sont habituellement réservées aux clients et aux résidents de l'établissement et ne s'adressent pas aux membres des AA de l'endroit. Cependant, ce sont souvent des membres de la localité qui organisent ce genre de réunion. Il s'agit, à toutes fins utiles,

d'une réunion pour débutants et c'est le président qui trouve le ou les conférencier(s). Ces réunions ne sont pas inscrites dans l'annuaire territorial des AA, mais si le BSG est informé, les contacts peuvent recevoir le Box 4-5-9 et autres envois appropriés.

On peut fournir une multitude de renseignements sur les AA, ainsi que sur les Traditions et les Lignes de conduite relatives à la tenue des réunions dans un établissement de traitement, et en discuter avec le directeur de l'établissement lors d'une visite.

Programmes d'information pour les professionnels des établissements

Les programmes d'information destinés aux professionnels de l'établissement ont servi, dans plusieurs régions, à démystifier les AA et à indiquer les limites de son action. Ce manuel comprend un chapitre intitulé « Ateliers et exposés », qui pourra servir de ressource. Vous y trouverez un texte intitulé « Ce que sont les AA et ce qu'ils ne sont pas », pour les programmes d'information aux professionnels des établissements et pour leur clientèle, qui pourra servir de ligne de conduite lors des présentations.

Il faut aussi se rappeler que la vidéo intitulée « Les Alcooliques anonymes : un espoir » a été produite surtout pour être diffusée dans les établissements de traitement. Le document décrit, en quatorze minutes, les principes fondateurs des AA : la nature des AA et les limites de leur action, leur but premier, le parrainage, le groupe d'attache ainsi que les Étapes, les Traditions et les principaux outils de rétablissement. (La vidéo constitue aussi un merveilleux outil de présentation des AA aux clients ou aux patients des établissements.)

Inviter le personnel des établissements de traitement aux ateliers des AA

Le fait d'inviter les professionnels des établissements de traitement à participer à différents ateliers sur la transmission du message des AA dans les établissements de traitement de la région, du district ou de la localité facilite les relations avec eux. Souvent, ils sortent de ces ateliers avec une idée plus juste sur les AA et le mouvement bénéficie de leur participation.

Clients des établissements de traitement aux réunions des AA « à l'extérieur »

Des membres du personnel de certains établissements de traitement amènent leurs clients aux réunions des AA à l'extérieur de l'établissement. Le BSG publie un document de service intitulé « partage d'expérience : comment traiter l'affluence de nouveaux membres », qui donne l'expérience de groupes des AA sur la façon dont ils se sont occupés des clients venant de groupes dans des établissements de traitement à leurs réunions. Vous pouvez communiquer avec le BSG pour obtenir un exemplaire de ce document, par courrier ou par email : tf@aa.org pour une copie numérique.

Autres établissements de traitement

La transmission du message dans les établissements non correctionnels pour jeunes

Il n'existe présentement qu'une brève expérience des réunions des AA dans des établissements juvéniles. Si votre comité a acquis une plus grande expérience sur le sujet pour partager avec le Mouvement, nous aimerions la connaître. Il a été signalé que la présence de nombreux adolescents dans ces établissements résulte d'un ordre du tribunal ou est exigée par le établissement. En conséquence, ils peuvent être quelque peu fermés. L'expérience démontre que nous devrions continuer à transmettre le message afin de rejoindre le jeune qui pourrait vouloir ce que nous avons. Comme le dit un membre qui œuvre dans ces milieux, « Vous ne pouvez jamais savoir quand la semence tombera dans un terrain fertile ».

Défis possibles : Les membres des AA qui amèneront des réunions dans ces types d'établissements devront faire face à certains défis particuliers, dont : 1) Trouver des conférenciers capables de communiquer avec les jeunes et avec qui les jeunes pourront s'identifier. 2) Veiller à ce que le but premier des AA soit clairement défini pour tous les intéressés : membres des AA, personnel et clients de l'établissement. 3) Ne pas perdre patience devant le refus du jeune d'admettre que l'alcool lui cause un problème. Beaucoup reconnaissent volontiers un problème de drogue, mais ne croient pas que l'alcool leur pose un danger. 4) Trouver des bénévoles AA adéquats prêts à coordonner la réunion de façon régulière.

Solutions possibles : 1) Certains groupes des AA ont « adopté » des établissements pour jeunes et supportent, bien qu'ils ne soient pas les seuls, les réunions qui s'y tiennent. 2) Il y a des établissements qui permettent à leurs jeunes clients d'assister à des réunions à l'extérieur. Il faut que les membres des AA veillent à ce que l'établissement comprenne la limite de responsabilité des membres et des groupes des AA à cet égard. 3) Les membres des AA devraient savoir qu'ils sont en interaction avec des adolescents et ils devraient éviter des situations qui risquent d'être compromettantes. Il faut un minimum de deux membres des AA pour travailler auprès d'un jeune alcoolique. L'un pourrait avoir plus d'expérience et l'autre serait plus apte à comprendre la situation du jeune. Souvenez-vous que c'est de la Douzième Étape à son meilleur. 4) Les formats de réunions peuvent varier. Une réunion qui semble fonctionner, c'est d'avoir un conférencier et de réserver une période pour les questions et le partage avec les clients. Une autre réunion pourrait avoir pour thème la Première Étape, tirée du livre *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*. Occasionnellement, il est utile de montrer le DVD *Vidéos des AA pour les jeunes*.

Les défis à rejoindre les jeunes alcooliques dans des établissements non-correctionnels prennent plusieurs formes et peuvent sembler parfois insurmontables. Nous devons nous rappeler que notre obligation est de transmettre le message. La façon la plus efficace de le faire est d'insister sur notre thème, La joie de vivre.

Les comités de traitement qui s'aventurent dans des projets de service avec des établissements non correctionnels pour jeunes pourraient communiquer avec le Comité correctionnel local des AA afin de s'assurer qu'ils ne font pas double emploi. L'expérience démontre que bon nombre de ces établissements ont des sections traitement et correc-

tion. À l'occasion, les Comités de traitement amènent des réunions dans des environnements correctionnels. Comment le mieux partager le service entre les comités est laissé à la conscience de la région, du district ou de l'intergroupe. Il est essentiel d'entretenir de bonnes communications entre les comités lorsqu'il y a chevauchement.

Transmettre le message des Alcooliques anonymes dans les établissements psychiatriques et de santé mentale

Les membres des AA transmettent le message d'expérience, de force et d'espoir aux patients dans les établissements psychiatriques et de santé mentale depuis les premiers temps des Alcooliques anonymes (AA). En 1939, le Dr Russell Blaisdell a permis aux membres des AA d'amener des réunions à l'hôpital d'état de Rockland (New York). Des alcooliques s'y sont rétablis et, grâce à l'implication des AA, plusieurs patients dans des établissements similaires se rétablissent encore de nos jours.

Transmettre le message des AA à des alcooliques en établissements de traitement, comme les unités psychiatriques à haute sécurité, les unités de désintoxication, ou les unités chirurgicales-médicales, où des alcooliques pourraient aussi recevoir un diagnostic de maladie mentale, demandent souvent une plus grande flexibilité et une collaboration accrue avec le personnel de l'établissement. Cependant, les membres des AA qui ont déjà transmis le message de rétablissement des AA dans des environnements de traitement psychiatriques nous ont dit que ce travail est semblable à celui qui se fait dans d'autres environnements de traitement. Le succès dépend essentiellement de l'enthousiasme, de la préparation et d'une bonne compréhension des Douze Étapes et des Douze Traditions des AA.

Bien que certains alcooliques dans ces établissements puissent avoir de sérieux problèmes mentaux ou émotionnels, leur désir de devenir abstinents est souvent aussi fort que chez tout autre membre de notre Mouvement. Comme dans la plupart des réunions des AA, l'empressement des personnes dans les environnements de traitement à accepter les AA est aussi varié que chez celles qui assistent aux réunions à l'extérieur.

Certains alcooliques dans ce genre d'établissement de traitement peuvent s'intéresser d'une façon significative aux réunions régulières, alors que d'autres ne le pourront pas. Ainsi, le format traditionnel des réunions des AA ne sera pas toujours approprié pour les patients dans les établissements de traitement psychiatrique. Par exemple, certains patients pourraient trouver qu'une réunion d'une heure est trop longue ; ils pourraient se lever et se promener dans la salle et parfois interrompre la réunion.

Les bénévoles des AA pourraient vouloir savoir à quoi ils doivent s'attendre avant d'assister à une réunion dans un établissement psychiatrique ; donc, il est important d'établir une bonne communication avec le personnel de l'établissement. Voici quelques suggestions venant de membres des AA qui transmettent le message dans des établissements psychiatriques :

- Si une réunion d'une heure est trop longue, considérer raccourcir sa durée à trente ou quarante minutes.
- Les brochures illustrées comme « Les Douze Étapes illustrées », « Les AA sont-ils pour moi ? », « L'histoire de Nicole », « Jean face à son problème d'alcool », peuvent s'avérer utiles pour le rétablissement dans ce contexte. Un comité a utilisé avec succès des caricatures extrait du livre du A.A. Grapevine *A Rabbit Walks Into A Bar*. Le choix d'une caricature qui illustre un aspect de l'alcoolisme ou du rétablissement, ou un

passage du Gros Livre peuvent servir de thème de discussion.

- Lorsque cela est approprié, le comité peut utiliser un enregistrement vidéo du A.A. Grapevine ou projeter un enregistrement vidéo d'A.A.W.S *Les Alcooliques anonymes, un espoir* et *Vidéos des AA pour les jeunes* peuvent fournir une introduction utile aux AA.

Il n'est pas étonnant que, comme dans toutes les réunions des AA, ce soit le partage lors des réunions en établissement de traitement qui semble le mieux aider les patients.

Le plupart des comités de traitement coordonnent des réunions en établissement de traitement. Par contre, recruter des membres des AA pour participer à cette forme gratifiante de travail de Douzième Étape peut parfois présenter un défi. Le recrutement se fait de multiples façons. Souvent, d'anciens patients qui sont maintenant de solides membres des AA peuvent être utiles avec ces patients. Cependant, l'hospitalisation pour raisons psychiatriques n'est certainement pas un prérequis. Certains comités qui cherchent des membres en parlent lors des réunions d'affaires de leur groupe d'attache, lors de rencontres sociales informelles avec des membres des AA ou lors des réunions de district, de région ou d'intergroupe. D'autres comités affichent des avis dans les bulletins des AA locaux ou installent un stand d'information lors d'événements des AA. Le simple fait d'inviter un ami AA à vous accompagner à une réunion peut donner de bons résultats aussi.

Il est important que les membres des AA qui participent à des réunions des AA dans un établissement de traitement se souviennent que les AA n'expriment aucun avis sur les sujets extérieurs, sur le traitement ou la médication.

Collaborer avec l'administration et le personnel d'un hôpital

Un canal de communication direct avec le(s) professionnel(s) responsable du soin des patients dans ces institutions est essentiel au succès de ces efforts. Ainsi, les comités du traitement apprennent qu'ils doivent collaborer avec les autres comités engagés dans différents aspects du travail de service. Ceci signifie trouver une façon de travailler avec la Collaboration avec les Milieux professionnels (CMP), le Correctionnel, l'IP, Favoriser le Rapprochement (FLR), les Hôpitaux et institutions (H&I) ou les autres comités (peu importe leur appellation) au niveau de l'Intergroupe, des districts, ou de la région, pour clarifier les responsabilités de chacun. On évitera plusieurs problèmes et malentendus en organisant des réunions périodiques avec les administrateurs des établissements de traitement.

Au moment de communiquer avec l'administration d'un établissement de traitement, le comité du Traitement devrait peut-être demander l'aide du comité local de la Collaboration avec les milieux professionnels, s'il en existe un. Il est d'importance vitale que le personnel de l'établissement connaisse l'objectif premier des AA qui est le rétablissement de l'alcoolisme, le statut non-professionnel des bénévoles des AA et que les AA ne fournissent pas de services sociaux. Lors de la première réunion avec le personnel, les bénévoles pourraient apprendre quelles sont les attentes de l'établissement en matière de tenue vestimentaire, de conduite, de sécurité et de confidentialité. On pourra demander aux membres des AA de signer un document établissant qu'ils ont bien reçu les règlements de l'établissement et ils devraient lire attentivement toute paperasse émise et requise par l'établissement de traitement. Tous les membres des AA ne sont

pas à l'aise de signer leur nom au complet comme membre de AA et dans ce cas, ces personnes devraient peut-être chercher une autre forme de service. Ceux et celles qui signent la paperasse doivent bien comprendre et accepter de respecter les règlements avant d'entreprendre leur service.

Les membres du personnel des établissements de traitement expriment parfois leur crainte que des patients qui ne connaissent pas les AA, ceux et celles qui ont connu une mauvaise expérience chez les AA ou ceux et celles qui souffrent de maladies mentales puisse désirer ne pas assister aux réunions des AA dans l'établissement ou au moment de leur sortie dans le communauté. L'organisation d'une réunion-démonstration des AA à l'intention du personnel, en demandant l'aide du comité de l'IP s'il y en a un, pourrait être utile dans un tel cas. Au cours de cet exposé, des membres des AA tiennent une courte réunion de 10-15 minutes dans un format familier dans la localité et permettent aux patients et au personnel de poser des questions à la suite de la réunion. Des membres des comités locaux de Favoriser le Rapprochement ou des Hôpitaux et Institutions, travaillant de concert, peuvent aussi faciliter la transition des patients vers les AA dans la communauté au moment de leur sortie de l'hôpital.

La transmission du message dans les cliniques externes de traitement

Un Comité de traitement collabore activement avec trois cliniques externes dans trois villes de son district. Il rapporte que le fait d'écouter les membres qui ont de l'expérience et étudier la Pochette et le Manuel du Comités de traitement du BSG l'a aidé à susciter d'excellentes occasions pour les membres du district de transmettre le message de rétablissement des AA. Voici leur expérience dans ce genre d'établissement :

« Dans chaque établissement, des membres des AA ont approché les décideurs en expliquant bien ce que les AA sont et ne sont pas et ce que les membres des AA pourraient ou ne pourraient pas être en mesure de faire pour soutenir les efforts de l'établissement pour aider ses clients. Heureusement, les trois établissements étaient dirigés par des gens qui encouragent leurs clients alcooliques à se joindre aux AA. Ainsi, le défi à relever dans ces trois établissements était de déterminer quelle était la façon la plus efficace de transmettre le message des AA.

« Des membres des AA qui assistaient régulièrement à une ou plusieurs réunions dans la ville où était situé l'établissement ont accepté de travailler avec les professionnels. Dans les trois établissements, on en est venu à des ententes qui se sont avérées très favorables pour les clients, l'établissement et les membres des AA participants. Même si les trois établissements sont indépendants l'un de l'autre, dans chaque cas les professionnels ont identifié les deux mêmes besoins importants auxquels les AA pourraient répondre.

« Premièrement, les clients de leurs établissements devraient être bien servis par les AA. Des séances d'information pour aider à atténuer certaines peurs quant à ce qui se produirait aux réunions qu'ils devaient ou seraient encouragés à fréquenter dans le cadre de leur traitement. Le deuxième besoin important était que les clients aient l'occasion de rencontrer des membres des AA qui assisteraient à des réunions que le client pourrait choisir de fréquenter.

« Dans un des établissements, un comité servant à donner des informations sur les AA dans des établissements non AA donnait déjà une conférence d'information

sur les AA chaque mois. Grâce à la communication et dans un esprit de participation, quatre réunions dans la ville ont accepté de faire des demandes périodiques pour recruter deux ou trois personnes qui s'engageraient chaque mois à assister à la réunion d'information sur les AA déjà prévue. Si les clients respectaient leurs engagements et assistaient à une réunion dans cette même ville, ils auraient de fortes chances de tomber sur un visage connu.

« Un an et demi après l'entrée en vigueur de cet arrangement, le comité est heureux d'annoncer qu'il y a de nombreux membres abstinents des AA qui assistent aux réunions de groupes auxquels appartiennent des membres qu'ils ont rencontrés lors des exposés d'information des AA dans leur établissement. Ces membres disent fréquenter un certain groupe parce qu'ils savaient qu'un membre des AA qu'ils connaissaient serait là.

« Dans un deuxième établissement, il a été déterminé qu'il serait utile de tenir deux exposés d'information sur les AA par mois. Le membre du Comité de traitement qui avait fait le contact a accepté d'animer un de ces exposés et a invité d'autres membres à participer. Le second engagement mensuel a été pris en charge par le Comité d'information. Six mois plus tard, quatre membres des AA assistant à des réunions dans la ville de l'établissement se relaient pour donner ces exposés. Bientôt, les deux exposés mensuels seront animés par des membres fréquentant des réunions locales.

« Le troisième établissement a choisi une démarche semblable et il a été décidé que deux exposés d'information sur les AA auraient lieu le même jour, un en après-midi pour la clientèle de jour et un en soirée pour un deuxième groupe de clients. Parce que des groupes des AA tiennent déjà des réunions dans cet établissement, le Comité de traitement a décidé de simplement afficher une feuille d'inscription et de faire des annonces dans les groupes. Des membres des AA de ces groupes s'occupent régulièrement de cette responsabilité et on dispose de bénévoles pour les deux ou trois mois suivants.

« Enfin, le Comité de traitement collabore également avec les cliniques externes pour les publications. Au départ, le district a assumé les coûts des présentoirs de publications et des listes de réunions ont été distribuées dans ces établissements et quelques groupes ont accepté d'alimenter les présentoirs en publications.

« Par la suite, un membre du Comité de traitement a pris la responsabilité d'informer les membres assistant aux réunions des AA sur les brochures présentement disponibles dans les établissements. Ce membre du comité fait une annonce mensuelle dans son groupe d'attache qui participe au projet dans un des établissements. Il aide d'autres membres du comité à faire de même dans certains autres groupes participants.

« Ainsi, la collaboration avec ces trois cliniques externes demande les efforts combinés de 14 personnes qui font partie du Comité de traitement. Ils agissent comme coordonnateurs, annoncent les réunions, font le suivi des publications, parlent des publications et agissent comme conférenciers ou participants aux exposés d'information. Neuf membres du comité ont des responsabilités de coordination pour un mandat d'un an ou plus. Cinq membres du comité ont accepté la responsabilité de

faire les annonces pour un mandat d'au moins trois mois et quelque 15 membres par mois transmettent le message lors des exposés d'information.

« C'est un honneur d'avoir la chance de collaborer avec des cliniques externes car, comme plusieurs d'entre nous le savent, cette occasion de faire du service est vitale dans nos efforts pour demeurer abstinents, tous en transmettant le message des AA à l'alcoolique qui souffre encore. »

La transmission du message dans d'autres environnements de traitement

Certains Comités locaux de traitement offrent des exposés aux professionnels, et des réunions aux clients dans des endroits tels :

- Réunions de traitement ordonnées par le tribunal
- Maison de réadaptation et de transition
- Établissements de crise et refuges
- Foyer de transition pour apprendre à vivre sans alcool
- Maisons de repos, maisons de retraite et résidences assistées
- Établissements ou établissements pour anciens combattants
- Refuges pour sans-abri et centre de désintoxication.

De temps à autre, des Comités de traitement apportent leur aide aux Comités correctionnels (surtout lorsque l'établissement se rapporte tant au correctionnel qu'au traitement), certains offrent de faire la Douzième Étape dans les hôpitaux, ou des réunions des AA dans des ailes de trauma crânien d'hôpitaux.

Les comités sont libres de prendre contact et de collaborer avec une grande variété d'établissements. La conscience de groupe éclairée de votre comité déterminera quels sont les établissements à contacter et quels projets entreprendre.

La transmission du message aux alcooliques qui parlent d'autres langues ou qui ont des besoins spéciaux

De nombreux alcooliques qui ont besoin d'aide parlent une langue étrangère ou ont des besoins spéciaux. Les Comités voudront peut-être faire un inventaire pour voir comment ils transmettent le message des AA aux personnes qui, dans les établissements de traitement, parlent une langue étrangère ou sont malentendants, aveugles ou à mobilité réduite.

Les intergroupes locaux et les bureaux centraux peuvent répondre à des questions sur les publications des AA traduites en langues étrangères et la documentation de service pour les membres des AA ayant des besoins spéciaux. Les Comités trouveront la liste de tels ouvrages dans le catalogue des publications des AA du BSG.

Il serait aussi utile que votre région ou votre district ait un Comité des Besoins spéciaux avec lequel vous pourriez collaborer.

Unicité de but

Certains professionnels définissent l'alcoolisme et la toxicomanie comme « abus de substances » ou « dépendance chimique ». En conséquence, des non-alcooliques sont parfois référés aux AA et encouragés à assister aux réunions des AA. Tous peuvent assister aux réunions ouvertes des AA, mais seules les personnes ayant un problème d'alcool peuvent assister aux réunions fermées.

De nos jours, de nombreux membres des AA sont confrontés à des difficultés qui n'ont ostensiblement rien à voir avec leur problème d'alcoolisme et pour lesquels ils recherchent de l'aide de personnes ou d'agences extérieures aux AA. Bien que cette façon d'agir ne soit pas nouvelle (les premiers membres des AA ont aussi recherché de l'aide pour d'autres problèmes), elle est peut-être plus répandue aujourd'hui parce que les membres des AA et les professionnels aidant sont mieux renseignés sur les problèmes qui affectent les alcooliques pendant leur rétablissement.

Quelle que soit la cause, il reste que les alcooliques qui se rétablissent chez les AA sont souvent confrontés à des problèmes autres que l'alcool, et pour lesquels ils doivent rechercher de l'aide. Le plus souvent, ces problèmes sont de nature familiale, mentale et émotionnelle et nécessitent une aide psychiatrique, ou concernent des dilemmes d'ordre spirituel ou religieux, des désordres alimentaires, et autres. Les Alcooliques anonymes ne sont pas une panacée pour la multitude de problèmes que les AA peuvent connaître dans l'abstinence. En ce qui a trait à ces difficultés, on devrait rechercher une aide additionnelle. Les AA offrent une solution à un problème : l'alcoolisme. Cette unicité de but unit les alcooliques par un lien commun, lequel est la clé du rétablissement chez les AA.

Un problème souvent éprouvé par les AA qui transmettent le message dans des établissements de traitement est le nombre de plus en plus grand de non-alcooliques toxicomanes qui sont référés aux AA. Certains établissements de traitement tendent à considérer tous ceux qui « abusent de substances » et les alcooliques comme ayant les mêmes dépendances, et ils les traitent en conséquence. Les AA qui transmettent le message dans des établissements de traitement trouvent souvent que le personnel professionnel de l'établissement encourage les toxicomanes non alcooliques à assister aux réunions des AA qui se tiennent dans l'établissement. De plus, en raison de l'efficacité du programme des AA pour offrir un support post-cure aux alcooliques, des toxicomanes non alcooliques sont souvent référés aux AA au moment de leur congé. En pareil cas, l'établissement de traitement agit manifestement à l'encontre des Traditions des AA.

La politique des AA à l'égard des toxicomanes non alcooliques est claire. Les réunions ouvertes s'adressent à quiconque s'intéresse au programme des Alcooliques anonymes pour le rétablissement de l'alcoolisme. Les réunions fermées ne s'adressent qu'aux membres des AA, ou à ceux qui ont un problème d'alcool et qui « veulent arrêter de boire ».

L'unicité du but des AA doit être expliquée aux administrateurs et au personnel des établissements de traitement par les Comités de traitement des AA, puisque ces comités ont pour objet d'informer ces professionnels et de leur parler de la politique et des Traditions des AA. Les réunions des AA dans un établissement de traitement ne peuvent pas être « réunions pour abus de substance ». Bien qu'il soit souvent difficile et fastidieux d'éclair-

rer le personnel des établissements de traitement sur les raisons d'adopter cette politique AA sur la question, l'expérience démontre que le moyen le plus efficace qu'ont les AA de communiquer se fait de façon cordiale et dans un esprit de collaboration.

Dans la brochure « Problèmes autres que l'alcoolisme », Bill W. a traité cette question importante à la croissance et à la survie du mouvement des AA. Notre cofondateur a ainsi été amené à répondre « non » aux questions suivantes :

- Un non-alcoolique qui consomme des médicaments ou des drogues peut-il devenir membre des AA ?

- Des membres des AA ayant souffert à la fois d'alcoolisme et de toxicomanie, et qui ont formé un groupe pour aider d'autres membres des AA affectés de problèmes de drogue, peuvent-ils considérer un tel groupe à but spécial comme un groupe des AA ?

- Un non-alcoolique qui consomme des médicaments ou des drogues peut-il assister à des réunions fermées des AA ?

Malgré toute notre sympathie, Bill explique que le premier devoir des membres des AA est d'assurer notre propre survie. S'éloigner de notre but premier provoquera la disparition du mouvement des AA, laissant les prochains alcooliques qui souffrent sans secours.

Médicaments prescrits

Des membres des AA bien intentionnés découragent souvent d'autres membres des AA de prendre des médicaments prescrits, qu'ils considèrent à tort comme nuisibles. Dans la brochure « Le membre des AA face à la médication et autres drogues », on met en garde les membres des AA de ne pas jouer au médecin en « prescrivant » à d'autres membres des AA.

Nous ne sommes pas des médecins, voilà une ligne de conduite extrêmement importante pour les AA qui transmettent le message dans les établissements de traitement. Il ne devrait pas avoir d'interférence de la part des membres des AA avec la politique qui régit les établissements de traitement en ce qui concerne l'usage de médicaments. L'administrateur d'un établissement et le membre de Comité de traitement se sont déjà entendus sur le sujet avant que les AA aient reçu la permission de tenir des réunions dans l'établissement. Conséquemment, les membres des AA qui « prescrivent » aux patients d'un établissement mettent en péril l'existence même des réunions des AA dans cet établissement. Rappelez-vous que les AA sont des invités ! « Notre but premier est de demeurer abstinent et d'aider d'autres alcooliques à le devenir. »

La brochure « Problèmes autres que l'alcoolisme » peut aussi constituer une bonne ressource pour les Comités de traitement.

Programmes de contacts temporaires pour « favoriser le rapprochement » entre le traitement et les AA.

Un contact AA, c'est tout simplement un membre des AA qui s'occupe de clients qui reçoivent leur congé des établissements de traitement en facilitant leur intégration aux AA dans leur milieu.

La brochure « Favoriser le rapprochement » a été rédigée pour renseigner les membres au sujet des programmes de contacts temporaires. Elle comprend les grandes lignes de conduite à adopter et des suggestions pour établir des contacts temporaires, ainsi que d'autres aspects importants à retenir.

Les programmes de contacts temporaires peuvent être administrés différemment d'une région à l'autre des É.-U. et du Canada. À certains endroits, ce service relèvera du Comité régional de traitement ou d'un Comité des hôpitaux et des institutions. Certaines régions ont formé des comités « Favoriser le rapprochement », alors que d'autres offrent un service de contact temporaire indépendant du Comité de traitement ou du Comité H&I.

Souvent, les comités des AA renseignent les établissements de traitement sur le service des contacts temporaires et profitent des occasions qui leur sont offertes pour renseigner directement les clients. Il n'en tient alors qu'au client de laisser savoir aux AA s'il veut bénéficier d'un contact temporaire à sa sortie de l'établissement. Certains services de contact temporaire acceptent des demandes de contact temporaire faites autant par des professionnels que des clients.

Au moins une région a produit des cartes pour décrire son service de contact. Les cartes sont distribuées aux établissements de traitement et les professionnels de l'établissement les remettent aux clients qui peuvent alors établir le contact.

Lignes de conduite pour les membres des AA qui sont des contacts temporaires

1. On s'attend à ce que le contact temporaire entre directement en contact avec le client pendant que cette personne réside encore à l'établissement, que ce soit par téléphone, par une visite à l'établissement, en assistant à une réunion ensemble ou par quelque autre moyen jugé nécessaire.
2. Les contacts et les nouveaux devraient tout faire pour assister à au moins une réunion ensemble, le jour de la sortie du client.
3. Par la suite, pour une période d'au moins deux semaines, le contact s'efforcera d'amener le nouveau à différentes réunions en le présentant à d'autres membres, surtout ceux qui pourraient avoir des intérêts ou une expérience semblables.
4. On devrait familiariser les nouveaux avec la documentation écrite des AA ainsi qu'avec les horaires des réunions et les services comme l'Intergroupe, etc.
5. Il faudrait expliquer le parrainage au nouveau et insister sur l'importance de se trouver un parrain le plus rapidement possible. (On trouvera beaucoup de renseignements utiles sur le parrainage dans la brochure intitulée « Questions et réponses sur le parrainage ».)

6. Un contact temporaire est un membre des AA qui jouit d'une bonne abstinence continue d'au moins un an.
7. Le nombre de coups de fil qu'il faut effectuer, souvent à des gens très occupés, avant de trouver un contact temporaire compatible, peut exiger beaucoup de temps. Il est donc important que les établissements permettent au client et à son contact de profiter d'une période suffisamment longue pour faire connaissance avant la sortie du client.

Voici quelques sages conseils de la part de ceux qui ont déjà offert ce service. Sans être des règles à suivre, ils constituent un partage d'expérience :

1. Il se peut que vous soyez le premier membre des AA que la personne rencontre. Montrez-vous aimable, amical et intéressé.
2. Soyez à l'heure à tous les rendez-vous convenus.
3. À titre de membre bénévole du Comité des contacts temporaires, votre tâche consiste à amener et à présenter la personne dans une réunion ou un groupe de la localité. Il est suggéré d'expliquer ce que sont les AA, ainsi que le programme de rétablissement des Douze Étapes, et ce que les AA ne font pas.
4. Essayez d'éviter de vous transformer en service de transport prolongé.
5. Ne confondez pas « contact temporaire » et « parrainage à long terme ».
6. Prenez le temps de présenter la personne que vous accompagnez à autant de membres des AA du groupe que possible. N'oubliez pas non plus de la présenter au secrétaire, ainsi qu'à l'animateur du groupe.
7. Si les membres d'un groupe vont prendre un café après la réunion, offrez-lui de participer à la « réunion après la réunion ».
8. Ne « poussez » pas votre protégé ; certaines personnes sont très timides.
9. Servez-vous de votre expérience pour évaluer la qualité du rétablissement de votre protégé et décider du nombre de réunions auxquelles vous allez assister avec cette personne.
10. Procurez-lui une liste de réunions.
11. Limitez vos sujets de conversation aux questions reliées aux AA.
12. Évitez les discussions sur le traitement ou le séjour en prison de votre protégé. Nous n'avons pas d'opinion sur des sujets étrangers aux AA.

Formation d'un programme de contacts temporaires

Plusieurs programmes de contacts temporaires se servent, soit des bureaux d'intergroupe, soit des Comités de traitement, de CMP ou des institutions, comme canal de transmission. Ces comités peuvent coordonner leurs efforts pour obtenir les listes des contacts temporaires. Il arrive parfois, dans le cas d'un individu dirigé vers une clinique de désintoxication par l'intergroupe, que l'on mette automatiquement à la disposition de cette personne une liste des contacts temporaires lors de sa sortie de l'établissement.

Dans certaines régions, des groupes des AA parrainent une réunion des AA dans l'établissement et amorcent les jumelages entre contacts temporaires et nouveaux lorsque ces derniers sont prêts à quitter l'établissement. Dans la plupart des cas, cependant, les programmes les plus efficaces semblent être le fruit des efforts d'un groupe qui travaille dans le cadre d'un Comité de traitement local.

De nombreux bénévoles AA aux É.-U. et au Canada contribuent à faire le rapprochement critique entre l'établissement et les AA. Partout, des comités « Favoriser le rapprochement » ont constaté que les publications des AA constituaient une aide inestimable dans la transmission du message des AA. Plusieurs utilisent la brochure publiée par le BSG, « Favoriser le rapprochement », mais un nombre de plus en plus grand d'entre eux développent leur propre documentation pour répondre aux besoins locaux. Puisque ces écrits sont publiés par des régions et ne s'inscrivent pas dans le cadre de l'ensemble des AA, il n'est pas nécessaire d'obtenir l'approbation de la Conférence des Services généraux.

Certains Comités Favoriser le rapprochement/Contacts temporaires constatent que les patients séjournent moins longtemps dans les établissements de traitement, ce qui rend plus difficile l'organisation de contacts AA. Votre comité pourrait vérifier auprès des autorités de l'établissement pour connaître la durée de séjour des patients.

Dans un district, on fournit des cartes aux établissements de traitement de l'endroit, dont voici un spécimen :

CONTACT TEMPORAIRE

Composez ce numéro et laissez-nous un numéro où vous rejoindre avant ou au moment de quitter l'établissement de désintoxication ou de traitement. Un membre des AA communiquera avec vous et vous aidera à prendre contact avec notre association dans votre région

Tel: XXX-0000

Demandes de contact temporaire/ Favoriser le rapprochement

Le formulaire de demande de contact temporaire qui suit peut être numérisé et on y a prévu un espace libre pour inscrire les coordonnées du comité local. Des exemplaires numériques (par courriel) sont disponibles sur demande au BSG ou on peut les trouver dans le section du Comité de traitement du site Web des AA du BSG au www.aa.org.

DOCUMENT DE SERVICE

Pour les AA à

L'INTÉRIEUR

DEMANDE DE
CONTACT TEMPORAIRE AA/
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT

RELIER
DES MEMBRES DES AA
DE L'INTÉRIEUR
À LA COMMUNAUTÉ DES
AA DE L'EXTÉRIEUR

**Programme
Favoriser le rapprochement des AA**

Cher membre des AA,

Le Programme Favoriser le rapprochement, ou FLR, relie le nouveau membre qui obtient son congé d'un établissement aux AA de sa communauté. On vous demande d'être ce contact, ce qu'on appelle un Contact temporaire.

Lorsqu'un nouveau membre sur le point d'être libéré communique avec nous, nous jumelons cette personne à un Contact temporaire dans la communauté où il vivra. Si vous vous êtes offert pour cette forme de service, nous communiquerons avec vous pour obtenir votre consentement et nous vous enverrons les informations pour le contact.

Votre travail est simple. Vous communiquez avec le nouveau membre des AA et vous vous organisez pour l'amener à une réunion des AA, si possible de 24 à 48 heures après son congé. Vous vous engagez à l'amener à au moins six réunions.

Pendant ce temps, vous l'aidez à se familiariser, à prendre des numéros de téléphone et peut-être à trouver un parrain et un groupe d'attache. Vous le présentez à d'autres membres des AA afin qu'il ait un réseau étendu, puis vous êtes disponibles pour servir de contact temporaire pour une autre personne.

Veillez prendre note : Il n'est pas prévu que vous deveniez son parrain, même temporaire. Il vaut mieux que le mot « parrain » ne soit pas utilisé pour décrire ce type de service. L'expression Contact temporaire est préférable.

Si vous êtes disposé à tendre la main des AA lorsqu'un membre d'un établissement demande de l'aide, complétez le formulaire pour Contact temporaire et remettez-le à votre RSG, ou au coordonnateur de FLR, au président du Correctionnel ou du Traitement.

Les bénévoles doivent se conformer aux règlements de l'établissement concernant les contacts avec les résidents, tant lorsqu'ils sont dans l'établissement qu'après leur congé. Le coordonnateur du FLR peut fournir les informations nécessaires pour chaque établissement.

Programme Favoriser le rapprochement/Contact temporaire des AA

Cher membre des AA,

Dans notre région, nous avons un programme appelé Programme Favoriser le rapprochement/Contact temporaire des AA. Si cela vous intéresse, à votre libération, vous pouvez être jumelé à un membre des AA de votre communauté de résidence. Ce bénévole du Contact temporaire des AA vous accompagnera à un maximum de six réunions des AA, vous présentera et vous aidera à vous familiariser et à vous sentir à l'aise chez les AA. Pendant ce temps, vous en apprendrez plus sur les parrains, sur le groupe d'attache, sur la façon de faire les Douze Étapes des AA et sur le service.

Votre contact Favoriser le rapprochement n'est que temporaire. Il n'est là que pour vous soutenir, répondre à vos questions et vous expliquer le programme de rétablissement des AA. Il ne vous fournira ni logement, ni nourriture, ni vêtements, ni travail, ni argent, ni autres services de cette nature. Vous entendrez sans doute les cinq suggestions de base pour devenir abstinent que le Mouvement partage avec tous ses membres : 1) Ne buvez pas ; 2) Assistez aux réunions ; 3) Lisez le Gros Livre ; 4) Appelez votre parrain et 5) Faites les Étapes.

L'expérience nous apprend qu'assister à une réunion des AA dès que possible après votre sortie est vital pour assurer une transition abstinent vers la vie à l'extérieur. Plusieurs d'entre nous ont vécu ce que vous vivez présentement et nous savons que le programme des AA et sa camaraderie peuvent faire pour vous ce qu'ils ont fait pour nous et d'innombrables autres.

Les personnes sur le point de sortir peuvent avoir besoin d'accélérer leur demande en s'adressant au Coordonnateur de FLV ou aux bénévoles des Comités correctionnel et de traitement de la région. Dites-leur que votre demande doit être traitée sans délai.

Certains professionnels définissent l'alcoolisme et la toxicomanie comme 'abus de substances'. En conséquence, des non-alcooliques sont parfois référés aux AA en encourageant à assister aux réunions des AA. Tous peuvent assister aux réunions ouvertes des AA, mais seules les personnes ayant un problème d'alcool peuvent assister aux réunions fermées.

Formulaire de demande Favoriser le rapprochement/Contact temporaire

Je serai libéré d'ici trois mois. J'aimerais avoir un Contact temporaire AA qui me permettra de faire le lien avec la communauté des AA par des réunions et la connaissance d'autres membres des AA.

Nom : _____

SEXE: Homme Femme

Numéro de dossier : _____

Établissement : _____

Ville : _____

Province ou État : _____

Code postal : _____

Libéré à : (Ville ou Région) : _____

Date de libération : _____

Ville : _____

Province ou État : _____

Code postal : _____

Tél. jour : _____

Prière de poster à :

Pour les AA à
EXTÉRIEUR

**BÉNÉVOLES AA POUR LE
 CONTACT TEMPORAIRE/
 FAVORISER LE RAPPROCHEMENT**

**RELIER
 DES MEMBRES DES AA
 DE L'INTÉRIEUR
 À LA COMMUNAUTÉ DES
 AA DE L'EXTÉRIEUR**

**Programme
 Favoriser le rapprochement des AA**

Cher membre des AA,

Le Programme Favoriser le rapprochement, ou FLR, relie le nouveau membre qui obtient son congé d'un établissement aux AA de sa communauté. On vous demande d'être ce contact, ce qu'on appelle un Contact temporaire.

Lorsqu'un nouveau membre sur le point d'être libéré communique avec nous, nous jumelons cette personne à un Contact temporaire dans la communauté où il vivra. Si vous vous êtes offert pour cette forme de service, nous communiquerons avec vous pour obtenir votre consentement et nous vous enverrons les informations pour le contact.

Votre travail est simple. Vous communiquez avec le nouveau membre des AA et vous vous organisez pour l'amener à une réunion des AA, si possible de 24 à 48 heures après son congé. Vous vous engagez à l'amener à au moins six réunions.

Pendant ce temps, vous l'aidez à se familiariser, à prendre des numéros de téléphone et peut-être à trouver un parrain et un groupe d'attache. Vous le présentez à d'autres membres des AA afin qu'il ait un réseau étendu, puis vous êtes disponibles pour servir de contact temporaire pour une autre personne.

***Veillez prendre note :** Il n'est pas prévu que vous deveniez son parrain, même temporaire. Il vaut mieux que le mot « parrain » ne soit pas utilisé pour décrire ce type de service. L'expression *Contact temporaire* est préférable.*

Si vous êtes disposé à tendre la main des AA lorsqu'un membre d'un établissement demande de l'aide, complétez le formulaire pour Contact temporaire et remettez-le à votre RSG, ou au coordonnateur de FLR, au président du Correctionnel ou du Traitement.

Les bénévoles doivent se conformer aux règlements de l'établissement concernant les contacts avec les résidents, tant lorsqu'ils sont dans l'établissement qu'après leur congé. Le coordonnateur du FLR peut fournir les informations nécessaires pour chaque établissement.

Suggestions au Contact temporaire

1. N'oubliez pas que vous pourriez être le premier membre des AA de l'extérieur que voit le contact. Ainsi, vous nous représentez tous. Il est important d'être détendu, amical et intéressé.
2. Faites en sorte que la conversation soit orientée vers le rétablissement. Évitez de discuter du congé du nouveau membre. Nous n'émettons pas d'opinion sur les questions extérieures.
3. Prenez le temps de présenter la nouvelle personne à autant de membres des AA que possible. Par contre, ne forcez pas votre contact. Il y a des personnes qui sont très gênées.
4. Invitez-le à la « réunion après la réunion » s'il y en a une. Montrez-lui que nous sommes heureux, joyeux et libres, et que l'abstinence peut être agréable.
5. Votre engagement se termine généralement après avoir assisté à six réunions, où dès qu'un parrain a été choisi. Servez-vous de votre bon jugement en pensant au rétablissement lorsque vous terminez une relation.
6. Assurez-vous que le membre nouvellement libre reçoive une liste des réunions, des numéros de téléphone et des publications des AA.
7. Incitez le nouveau membre à assister à des réunions aussi souvent que possible pour trouver un groupe d'attache et un parrain dès que possible. Dites-lui que même un parrain temporaire pourrait être acceptable pour le moment.
8. Partagez votre expérience, votre force et votre espoir avec le membre qui vient d'avoir son congé, comme vous le feriez pour quiconque nouveau chez les AA dans votre communauté.
9. Familiarisez-vous avec les suggestions du programme FLR contenues dans la brochure. Nous n'offrons ni ne suggérons d'autres services ou assistance à moins de vouloir le faire personnellement.
10. Veuillez respecter l'anonymat le plus complet du nouveau membre.

Prénom : _____

Nom de famille : _____

SEXE : Homme Femme

Ville : _____

Province ou État : _____

Code Postal ou Zip : _____

Téléphone jour : _____

Téléphone soir : _____

Groupe d'attache : _____

Endroit : _____

Ces informations sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à l'intérieur des AA.

Date : _____

Veillez découper cette partie et la faire parvenir à votre RSG, votre coordonnateur de FLR, votre président du Correctionnel ou du Traitement.

Merci de servir les
Alcooliques anonymes

Ateliers et exposés

Comité de traitement

Plusieurs Comités de traitement ont constaté que les ateliers — se pencher sérieusement sur les besoins locaux, les occasions offertes et les attitudes, ainsi que sur les Traditions et la structure de service — constituent de bons outils pour explorer des idées et choisir des méthodes propres à transmettre le message des AA dans les établissements de traitement.

D'autres courts textes sur les établissements de traitement pourraient servir le même objectif. Par exemple, des extraits des Lignes de conduite des AA, des textes provenant de ce Manuel, du Box 4-5-9 ou de La Vigne pourraient fournir des suggestions pour la tenue d'une séance de questions et réponses.

On pourrait tenir une période de discussion au cours de laquelle toute l'assemblée se divise en petits groupes pour traiter les thèmes suivants (ou d'autres sujets de votre choix) :

1. Discussion sur la formation d'un Comité de traitement.
2. Recherche de moyens pour rejoindre le personnel des établissements de traitement.
3. Partage d'idées pour favoriser le rapprochement entre les établissements de traitement et les groupes des AA.
4. Façons d'attirer des membres vers cette forme de Douzième Étape.
5. Discussion sur les publications appropriées et sur les DVD Les AA : un espoir et Vidéos des AA pour les jeunes.
6. Discussion sur La Vigne comme outil pour transmettre le message des AA dans les établissements de traitement.

Exposés aux clients et aux professionnels des établissements de traitement

Le BSG dispose de deux documents de service où il est question de la manière de donner des exposés d'information aux administrateurs de établissements de traitement, aux clients et au personnel. Demandez au service de traitement du BSG, au (212) 870-3400 si vous voulez des exemplaires de ces lignes de conduite. Des copies numériques sont disponibles par email : tf@aa.org ou dans la section des Comités de traitement sur le site Web des AA du BSG au www.aa.org.

Les exposés par des membres des AA comprennent généralement une vidéo et des données générales sur ce que sont les AA et ce qu'ils ne sont pas ; où ils sont ; et à quoi ils ressemblent. En plus des demandes spécifiques, des présentations peuvent être organisées à intervalles réguliers. Une présentation répétée est généralement coordonnée par un Comité de traitement local ou régional. De tels exposés peuvent s'adapter pour répondre aux besoins.

Le but de ces exposés est de diffuser des renseignements sur les AA et d'essayer de dissiper toute fausse conception que peuvent avoir le personnel et les clients d'un établissement de traitement, et aussi de favoriser une attitude de collaboration entre l'administration et le personnel d'un établissement et les AA.

Exposés aux administrateurs et aux professionnels des établissements de traitement

Lignes de conduite de base

1. Familiarisez-vous avec les publications des AA qui se rapportent aux établissements de traitement, particulièrement le Manuel du Comité de traitement et la brochure « Causeries à l'extérieur des AA ».
2. Revoyez le DVD Les Alcooliques anonymes : un espoir et notez les commentaires qui pourraient être faits avant et après la projection.
3. Prenez quelques notes rapides sur les thèmes à aborder. Parlez des AA et non de vos problèmes et expériences personnelles. Ne jamais émettre d'opinion sur la politique ou la façon de faire de l'établissement !
4. Allouez une période de temps après chaque segment de votre exposé. Et... écoutez-la ! Allouez du temps pour les questions et réponses. Il vaut mieux finir plus tôt que prévu que de surcharger l'exposé et d'aller trop rapidement. Vous pouvez toujours revenir.
5. Travaillez avec d'autres membres du Comité de traitement ou avec votre groupe pour préparer l'exposé. Il serait peut-être bien de la répéter ou même de vous « exercer » à le faire quelque fois.

Suggestions pour un exposé :

1. Soyez à l'heure, soignez votre tenue et soyez courtois.
2. Présentez les AA et vous-même comme une ressource voulant aider l'alcoolique mais n'émettez pas d'opinion sur la politique de l'établissement de traitement.
3. Projetez le DVD Les Alcooliques anonymes : un espoir.
4. Dirigez une discussion sur le DVD.
 - a. Expliquez ce que sont les AA et ce qu'ils ne sont pas, en insistant sur notre objectif premier, la non-affiliation et l'anonymat.
 - b. Dites en quoi consiste la pratique d'un programme de rétablissement, en insistant sur ce qui suit : qu'est-ce qui se passe aux réunions ; les avantages d'un groupe d'attache ; que font les contacts temporaires et les parains ; la pratique des Étapes. Encouragez les gens à poser des questions et à émettre des commentaires. Donnez la parole aux autres ressources AA et aux autres membres du Comité de traitement lorsque nécessaire.
5. Distribuez la documentation suivante : « Aperçu sur les AA », « Les AA dans les établissements de traitement », « Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme ? », « Renseignements sur les Alcooliques anonymes », « Problèmes autres que l'alcoolisme ». Ajoutez que les publications des AA sont disponibles aux intergroupes, aux bureaux centraux ou au BSG.
6. Invitez le personnel de l'établissement de traitement à assister à des réunions ouvertes des AA. Votre comité local de CMP a peut-être un programme établi à cet effet.
7. Offrez de revenir faire d'autres présentations et discussions pour les aider à rencontrer leurs objectifs. Rappelez-vous que cela aussi constitue un travail de base de Douzième Étape. Les professionnels à qui vous vous adressez sont en contact avec plusieurs alcooliques. Vous pouvez les aider à informer leurs patients au sujet du message des AA.

Si vous voulez apporter des commentaires ou des suggestions, veuillez communiquer avec le Service du traitement du BSG.

Exposés aux clients d'un établissement de traitement

Lignes de conduite de base :

1. Rappelez-vous que c'est du service de base de Douzième Étape. Les objectifs des AA et de l'établissement de traitement sont les mêmes : le rétablissement de l'alcoolique.
2. Évitez les « histoires de boisson ». Réservez vos commentaires essentiellement aux questions reliées aux AA. Ne faites aucun commentaire sur la politique ou sur la façon d'agir de l'établissement.
3. Familiarisez-vous avec les brochures « Les AA dans les établissements de traitement », « Favoriser le rapprochement » et « Causeries à l'extérieur des AA » avant votre présentation. Travaillez avec d'autres membres du Comité de traitement ou avec votre groupe pour préparer la présentation. Il serait peut-être bien de la répéter ou même de vous « exercer » à la faire quelque fois.
4. Distribuez des exemplaires des brochures suivantes approuvées par la Conférence : « Questions et réponses sur le parrainage », « Et maintenant, que vais-je faire ? », « Aperçu sur les AA », « Renseignements sur les Alcooliques anonymes », « Problèmes autres que l'alcoolisme ». Vous devriez aussi fournir des exemplaires des listes des réunions de l'endroit ou un répertoire.
5. Rappelez-vous toujours que vous représentez les Alcooliques anonymes. Soyez ponctuel, courtois et soignez votre tenue. Pour bien des personnes présentes, c'est la première fois qu'ils pourront se faire une impression des Alcooliques anonymes. Faites en sorte qu'elle soit bonne !

Suggestions pour un exposé :

1. Introduction : Pourquoi vous êtes là. (Pour transmettre le message des Alcooliques anonymes ; ce qu'ils sont et ce qu'ils ne sont pas.)
2. Montrez le DVD Les Alcooliques anonymes : un espoir ou Vidéos des AA pour les jeunes.
3. Lisez le Préambule et expliquez-le.
4. Expliquer dans les grandes lignes les Douze Étapes et les Douze Traditions.
5. Décrivez brièvement les divers types de réunions : ouvertes, fermées, avec conférencier, discussion, et autres.
6. Parlez de la liste des réunions locales et de la possibilité de rejoindre les AA partout dans le monde.
7. Donnez-leur une idée de ce qu'ils peuvent trouver chez les AA : le groupe d'attache, le parrainage, l'entraide, le service.
8. Parlez de la documentation des AA : les livres, brochures, CD, DVD, La Vigne et autres, et où ils peuvent l'obtenir.
9. Expliquez dans ses grandes lignes le programme de Contact temporaire.
10. Essayez toujours de réserver une période de temps pour des questions et réponses. Limitez vos propos aux AA et à votre propre expérience. Évitez que la discussion porte sur des « questions » thérapeutiques.

11. Remerciez l'auditoire et clôturez l'assemblée.

Pour obtenir d'autres renseignements sur les Alcooliques anonymes, sur le programme d'information et sur la façon dont nous pouvons aider...

Communiquez avec : Votre Comité de traitement local ou régional
Votre intergroupe local ou votre bureau central
Votre : Bureau des Services généraux
Grand Central Station
P.O. Box 459
New York, NY 10163

Si vous avez des commentaires ou des suggestions, communiquez avec le bureau du Traitement au BSG.

Collaboration avec les comités CMP et Correctionnel

Les Lignes de conduite des AA sur les établissements de traitement et sur la CMP définissent les objectifs poursuivis par ces deux comités.

On forme des *Comités de traitement* pour coordonner le travail des membres et des groupes des AA qui désirent transmettre notre message de rétablissement à des alcooliques dans des établissements de traitement, et pour trouver des moyens de « favoriser le rapprochement » entre un établissement de traitement et un groupe des AA situé dans la localité du client.

Parfois, les *Comités Correctionnels* sont combinés avec les Comité de traitement, et on les identifie comme Comités des institutions. Dans certains endroits, on peut les appeler Comités des hôpitaux et institutions (H&I).

Certains établissements sont aussi bien pour le traitement que pour le correctionnel. De temps à autre, les Comités de traitement y amèneront des réunions. Dans ce cas, il est important pour les Comités de traitement et Correctionnel de communiquer clairement les uns avec les autres pour partager les responsabilités.

Les membres des *Comités CMP* fournissent des renseignements à ceux qui sont en contact avec des alcooliques dans le cadre de leur travail. Ce groupe comprend des médecins, des infirmières, des membres du clergé, des avocats, des travailleurs sociaux, des psychiatres, des dirigeants syndicaux et des industriels, de même que des gens qui travaillent dans le domaine de l'alcoolisme. On diffuse de l'information pour faire savoir qui nous sommes, où nous trouver, ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire. Ces comités tentent d'établir une collaboration fructueuse entre le mouvement des AA et les milieux professionnels.

Dans plusieurs régions, les comités CMP travaillent avec le personnel professionnel dans les établissements de traitement. Un membre qui œuvre au CMP a rapporté la façon dont sa région et son groupe fonctionnent :

« Parfois, il y a conflit entre ce que nous croyons être bon pour le nouveau et ce que l'établissement de traitement croit nécessaire. Comme nous ne sommes pas médecins ni thérapeutes, nous devrions éviter toute compétition dans ce domaine. Il vaut mieux essayer de travailler à l'intérieur de la structure de l'établissement de traitement que de

priver un alcoolique de la possibilité de se joindre aux AA.

« Même si nous ne sommes pas d'accord avec la méthode prise par l'établissement de traitement, il est conseillé de collaborer et de dialoguer ouvertement plutôt que d'attaquer sa politique et nous mettre à dos l'établissement de traitement et ceux que nous voulons aider. Quand survient un conflit entre le groupe des AA et un établissement de traitement, c'est invariablement le nouveau qui en subit les conséquences. »

Bien qu'un plus grand respect mutuel se soit développé entre les membres des AA et le personnel des établissements de traitement au cours des dernières années, certaines tensions demeurent. Le principal facteur de toutes les difficultés est un manque de connaissance les uns des autres. Sauf pour de rapides visites en cure de désintoxication, de nombreux membres des AA sont très peu au courant de ce que les diverses professions ont à offrir.

Dans plusieurs régions, des liaisons ont été établies entre ces comités, c'est-à-dire que les comités Correctionnels, Traitement, Institutions et IP envoient un agent de liaison aux réunions du comité CMP. Il y a plusieurs cas de chevauchement de responsabilité. Il devrait être établi clairement que les comités des AA ne sont pas en compétition les uns avec les autres. Les circonstances locales déterminent qui fait quoi.

Dans l'esprit de nos Traditions, il importe peu qu'une personne ou un comité transmette le message, pourvu que l'alcoolique qui souffre encore le reçoive.

Modèles de lettres

Spécimen :

Aux administrateurs d'établissements de traitement

Chers administrateurs,

Au fil des ans, trois changements importants sont survenus dans la relation des Alcooliques anonymes avec les établissements de traitement. Afin d'y voir plus clair, nous aimerions parler de trois principes importants : notre objectif premier, la non-affiliation et l'anonymat.

Notre objectif premier : L'objectif premier des AA est d'aider ses membres à rester abstinents et de transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore.

Dans notre Troisième Tradition, il est dit : « Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA. Nous devrions inclure dans nos rangs tous ceux qui souffrent d'alcoolisme. Dès lors, nous ne pouvons exclure quiconque désirant se rétablir. »

La souffrance et le rétablissement de l'alcoolisme sont notre lien commun. Depuis plus de soixante-quinze ans, les AA ont acquis une très grande expérience et récolté beaucoup de succès dans l'aide apportée aux alcooliques. Nous accueillons avec joie les occasions de partager ce que nous avons à offrir avec quiconque veut obtenir de l'aide pour un problème d'alcool.

Toutes les réunions des AA convergent vers le rétablissement de l'alcoolisme. Tout le monde peut assister aux réunions « ouvertes » des AA. Les non-alcooliques ne peuvent pas assister aux réunions « fermées », et ils ne peuvent pas devenir membres des AA.

Les AA ne recherchent pas l'exclusivité mais pour continuer à aider efficacement les alcooliques, nous devons nous conformer à notre but premier. L'expérience nous apprend que nous ne pouvons pas être efficaces si nous tentons de nous occuper de questions non reliées au rétablissement de l'alcoolisme. Il a été démontré que les non-alcooliques ne peuvent pas s'identifier et bénéficier du soutien à long terme dont ils ont besoin en assistant aux réunions des AA.

Non-affiliation : « Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier. » (Sixième Tradition)

Nous sommes très heureux de collaborer avec les administrateurs et le personnel des établissements de traitement, mais nous voulons éviter d'être associés à ces établissements aux yeux des administrateurs, des clients, du personnel et du public. Les établissements de traitement peuvent utiliser les services des AA, mais le fait d'accoler le nom des AA à un établissement peut conférer une impression d'affiliation. Par conséquent, nous demandons qu'aucun groupe des AA ou réunion ne porte le nom de l'établissement dans lequel il tient ses activités. De la même façon, un établissement de traitement ne doit pas se comporter de façon à laisser croire à une affiliation avec les AA.

L'expérience nous a donné un principe tout simple. Nous collaborons mais nous ne nous affilions pas.

L'anonymat : Bill W., un des fondateurs des AA, considérait le concept de l'anonymat comme « en grande partie responsable de notre croissance comme Mouvement et de la plus haute importance pour notre survie. »

À travers les ans, la presse a collaboré de façon remarquable et la publicité accordée au programme des AA dans toutes les formes de médias a contribué à faire en sorte que plusieurs alcooliques ont décidé de demander de l'aide.

Nous demandons votre collaboration pour préserver notre Tradition de l'anonymat personnel en n'identifiant pas les membres, à titre de « membres des Alcooliques anonymes » par leur nom ou par des photos reconnaissables.

L'expérience nous a appris que des alcooliques ou des recrues potentielles des AA vont jusqu'à refuser toute forme d'aide, de peur de voir leur identité dévoilée.

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous accorderez à la présente et de votre collaboration. Nous vous encourageons à nous écrire et nous faire part de vos commentaires, et nos meilleurs vœux vous accompagnent.

Vos tout dévoués,
Nom du comité
Adresse
Ville, Code postal
Téléphone

Spécimen :

*Lettre à un établissement de traitement ou à une clinique
externe de la part d'un Comité de traitement local*

Directeur
Établissement de traitement
Adresse
Ville, Province, Code postal

Monsieur, Madame,

Nous, membres des Alcooliques anonymes, sommes un comité de service d'aide à vos clients. Nous aimerions collaborer avec vous pour aider les clients qui veulent se joindre au programme des AA après avoir quitté votre établissement.

Comme vous le savez, l'une des plus grandes difficultés sur la route de l'abstinence continue, c'est la distance à parcourir entre la sortie de l'établissement et le groupe ou la réunion des AA le plus rapproché. Pour jeter des ponts, des membres des AA sont intéressés à rencontrer les clients fraîchement sortis pour les amener dans les groupes des AA les plus rapprochés de leur lieu de résidence.

Nous voulons ainsi tendre la main au nouveau dans l'esprit de nos Douze Étapes de rétablissement, pour qu'il reçoive le même appui que nous avons reçu nous-mêmes pour demeurer abstinents. Notre objectif premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

Nous vous demandons d'offrir notre aide à vos clients qui le désirent et de nous transmettre leurs demandes d'aide le plus tôt possible. Étant donné que notre mouvement est anonyme, nous demandons que l'établissement n'utilise que les prénoms de nos membres et que leurs numéros de téléphone respectifs soient tenus confidentiels.

Nous espérons pouvoir collaborer avec votre établissement, et que nos efforts conjoints puissent donner à plusieurs l'abstinence continue.

Vôtre dans le service AA
Comité de traitement
Ville, État/Province, Code postal
Téléphone

Spécimen :

SERVICE DE CONTACT TEMPORAIRE AA

(Favoriser le rapprochement et service de contact temporaire)

Retourner à la « vraie vie » n'est pas toujours chose facile pour un alcoolique. Plusieurs d'entre nous n'ont jamais été abstinents à l'extérieur et nous reconnaissons que les premiers jours nous ont un peu effrayés. Nous ne savions même pas, parfois, si nous pouvions demeurer abstinents.

Même les nouveaux membres des AA savent habituellement qu'ils ne peuvent pas y arriver seuls. Certains d'entre nous avons eu ce même dilemme, douter de pouvoir réussir chez les AA. Nous nous disions, par exemple : « Où vais-je trouver une réunion où je serai à l'aise ? » ou « À qui vais-je pouvoir faire confiance ? » Nous étions tentés aussi de tout abandonner en nous disant « Ce n'est pas pour moi. » ou « Je suis trop différent. » Beaucoup d'alcooliques pensent cela, tout comme nous l'avons fait.

Plusieurs d'entre nous, après avoir effectué une transition vers une vie abstinente et heureuse dans nos milieux respectifs, se rappellent encore leurs premiers jours en dehors des établissements. Nous ne savions pas quoi faire. Aujourd'hui, nous savons que nous pouvons aider d'autres personnes qui sortent des établissements. L'objectif premier du service des Contacts temporaires des AA consiste à initier au mouvement des AA, tel qu'il se vit dans les réunions ordinaires, des résidents qui viennent d'obtenir leur congé d'un établissement de traitement ou d'un hôpital. Vous pouvez nous rejoindre en écrivant à l'adresse de notre boîte postale.

Le service des Contacts temporaires des AA est un comité composé d'alcooliques qui viennent en aide à d'autres alcooliques. Nous faisons tous partie des Alcooliques anonymes et étant nous-mêmes des alcooliques, nous savons que les personnes que vous rencontrerez au cours des premiers jours qui suivront votre sortie de l'établissement pourraient avoir une influence déterminante pour vous. Nous attendons de vos nouvelles !

Service de Contacts AA

B.P. #

Ville, Province, Code postal

Numéro de téléphone

Catalogue des publications approuvées par la Conférence

Les AA qui transmettent le message dans les établissements de traitement pourraient trouver utile de consulter le Catalogue des « Publications des AA approuvées par la Conférence et autre documentation de service. » On y trouve des descriptions des documents audiovisuels, dont le DVD Les Alcooliques anonymes : un espoir, préparé spécialement pour utilisation dans les établissements de traitement.

Les brochures suivantes sont utiles pour les AA qui oeuvrent dans les établissements de traitement :

<u>Les AA dans les centres de traitement</u>	<u>Les AA et l'alcoolique plus âgé -</u>
<u>Le membre des AA face aux</u>	<u>Il n'est jamais trop tard</u>
<u>médicaments et autres drogues</u>	<u>Problèmes autres que l'alcoolisme</u>
<u>Les AA sont-ils pour vous ?</u>	<u>Aperçu sur les AA</u>
<u>Les AA sont-ils pour moi ?</u>	<u>Et maintenant que vais-je faire ?</u>
<u>Foire aux questions sur les AA</u>	<u>Le groupe des AA</u>
<u>Un nouveau veut savoir</u>	<u>Les Douze Traditions illustrées</u>
<u>Questions et réponses sur le parrainage</u>	<u>Carte (format portefeuille) des Douze</u>
<u>Trop jeune ?</u>	<u>Étapes et des Douze Traditions,</u>
<u>Message aux moins de 20 ans</u>	<u>et la Prière de la Sérénité</u>
<u>Les jeunes et les AA</u>	<u>Favoriser le rapprochement</u>
<u>Les AA et les autochtones d'Amérique</u>	<u>Causeries à l'extérieur des AA</u>
<u>du Nord</u>	<u>Bureaux centraux, intergroupes et aide</u>
<u>Les AA pour la femme</u>	<u>téléphonique pour É.-U. et Canada</u>
<u>Les AA et les gais et lesbiennes</u>	<u>Différentes avenues vers la spiritualité</u>
<u>alcooliques</u>	

Brochures AA pour aider le personnel des établissements de traitement à comprendre le programme des AA :

<u>Collaboration des membres des AA</u>
<u>Les AA dans votre milieu</u>
<u>Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme ?</u>
<u>Les AA : une ressource pour les professionnels de la santé</u>
<u>Y a-t-il un alcoolique dans votre milieu de travail ?</u>
<u>Point de vue d'un membre sur les AA</u>

Le BSG publie de la documentation des AA en Braille, en CD et DVD. Cette documentation des AA peut être utile pour transmettre le message à l'alcoolique en traitement qui a des besoins spéciaux. La documentation de service est disponible pour aider les interprètes en langage signé américain (ASL) avec le jargon AA (téléphonez au BSG ou envoyez un email : specialneeds@aa.org).

Assortiments à rabais pour les Comités de traitement

Il existe un assortiment à rabais pour les Comités de traitement (P69) qui contient

des publications utiles, qu'on peut obtenir pour US\$7.90. Cet assortiment à rabais est aussi disponible en espagnol (SP-69) et en français (FP-69) au même prix. Communiquez avec le Service de traitement au Bureau des Services généraux ou informez-vous à votre intergroupe/bureau central local.

A.A. Grapevine, La Viña et La Vigne

Le A.A. Grapevine constitue un excellent outil de transmission du message aux alcooliques en traitement. C'est un magazine mensuel, il rejoindra l'alcoolique en rétablissement après que la personne aura quitté l'établissement, et lui rafraîchira la mémoire quand à son rétablissement douze fois durant l'année. Le Grapevine offre aussi des documents audio et en d'autres formats. La Viña, est un magazine bimensuel espagnol tout comme le magazine en français, La Vigne.

Documentation de service

Le BSG dispose de documentation de service pour les membres des AA qui en font la demande. Ces écrits diffèrent des publications approuvées par la Conférence, étant donné qu'ils ne résultent pas d'une recommandation de la Conférence. On les produit pour répondre à des demandes de renseignements sur des sujets précis. La documentation de service reflète l'expérience des groupes des AA et contient des informations pertinentes et particulières.

Communiquez avec le Bureau de traitement du BSG pour obtenir les documents de service suivants (téléphonez au BSG ou envoyez un email à tf@aa.org) :

Lignes de conduites pour les comités de traitement*

Exposé: Ce que sont les AA et ce qu'ils ne sont pas, à l'intention des administrateurs et professionnels de établissements de traitement.

Exposé: Ce que sont les AA et ce qu'ils ne sont pas, à l'intention des clients des établissements de traitement.

Partage d'expérience sur la manière de faire face à un influx de nouveaux membres.

Suggestions pour l'animation de réunions de débutants

Un article intéressant pour le service en comité de Traitement. Ce dossier pour les Débutants contient une brochure de huit pages de suggestions,* plus 12 brochures approuvées par la Conférence. (FM-1) \$2.75.

Braille et Langage signé américain (En anglais seulement)

Certains livres, plaquettes et brochures sont disponibles sur cassettes et en braille pour les alcooliques malvoyants. Le Big Book et Twelve Steps and Twelve Traditions sont disponibles sur DVD en Langage signé américain. D'autres vidéos approuvées par la Conférence sont sous-titrées pour les alcooliques sourds et les malentendants. Un catalogue complet des articles pour besoins spéciaux est disponible auprès du BSG.

Traductions de publications des AA en langue étrangère

Pour obtenir des informations sur les publications des AA en langue étrangère, communiquez avec le Bureau des Services généraux ou consultez le catalogue.

